

Délibération 2020-24-CA P

Séance du 1^{er} octobre 2020

Extrait du recueil des actes du
Conseil d'Administration

Contrat de site 2020-2024

Le Conseil d'Administration en formation plénière de l'UPHF s'est réuni à distance le jeudi 1^{er} octobre 2020 sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Abdelhakim ARTIBA, Président de l'Université ;

Le quorum étant atteint,

Vu l'article L 711-1 du code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'Université Polytechnique Hauts-de-France, notamment l'article 18 ;

Monsieur le Président donne la parole à madame la vice-présidente du conseil d'administration. Elle présente le contrat de site de l'établissement qui comprend un volet commun et un volet spécifique pour l'établissement-composante INSA Hauts-de-France.

Après en avoir délibéré

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le contrat de site de l'UPHF pour les années 2020-2024.

Valenciennes, le 5 octobre 2020

Le Président de
L'Université Polytechnique Hauts-de-France
Professeur Abdelhakim ARTIBA

